

NOTICE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS

Comme professionnel vous êtes amené à vous occuper d'adolescents de 12 à 21 ans. Le réseau de soins RAP 31 peut vous aider dans ce travail.

Le RAP31 a pour but «*d'améliorer la prise en compte des difficultés psychiques des adolescents dans toutes leurs dimensions y compris leurs intrications somatiques et sociales, par la mise en place d'un réseau de soins identifié et coordonné permettant à l'adolescent la prévention, la continuité et la cohérence des soins, tout en assurant la traçabilité dans sa trajectoire*».

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la coordination médico-sociale du RAP 31, composée actuellement de Francis SAINT DIZIER (médecin et anthropologue), Michel VIGNES (psychiatre hospitalier), Barbara BERNHEIM (pédopsychiatre), Julie COLLANGE (pédopsychiatre), ainsi que Francis BRUGAILLÈRE (coordinateur), Evelyne CLAMENS FOUKSS (éducatrice PJJ) et Mohamed GHAOUTI (éducateur et ethno clinicien), peut à votre demande vous permettre de :

- Soutenir votre prise en charge par des conseils téléphoniques adaptés,
- Trouver les relais spécialisés de proximité qui peuvent vous être utiles,
- Proposer, organiser ou participer à votre demande à des réunions de concertation partenariale (RCP) concernant l'un de vos jeunes patients ou le jeune qui s'est adressé à vous, avec des membres du RAP 31,
- Proposer des réflexions, à travers des journées d'étude, des temps d'échanges et d'informations, sur les thématiques autour de l'adolescence,
- Les autres modalités de soutien sont décrites dans la charte ci-jointe.

Pour devenir membre du réseau RAP 31, il vous suffit de signer sa charte et de l'adresser à la coordination du réseau à l'adresse suivante :

RAP 31
Demande d'Inclusion
16 rue Pierre Paul RIQUET
31000 TOULOUSE
mail : reseau.rap31@gmail.com

Vous pouvez sortir du réseau par simple déclaration adressée à la coordination.

Pour solliciter des informations pratiques ou l'appui du réseau, il vous suffit de contacter la coordination.

Pour les médecins, la participation au RAP 31 valide l'EPP.

Pour solliciter l'inclusion d'un jeune, contacter la coordination du RAP 31 :

- Par téléphone : 05 61 51 41 40

OU

- Par fax : 05 34 46 23 28

Tout courrier doit être adressé au :

Association RAP 31 - 16, rue Riquet - 31000 TOULOUSE

Tel : 05.61.51.41.40 - Fax : 05.34.46.23.28 - E mail : reseau.rap31@gmail.com

N°Siret : 508246220 00026